



*Service régional et départemental
de la communication interministérielle*

Rouen, le 29 janvier 2020

Site de l'usine LUBRIZOL Fin de l'opération d'évacuation des fûts

L'élimination des 1389 fûts sensibles qui se trouvaient sur le site de l'usine Lubrizol à la suite de l'incendie du 26 septembre dernier s'est achevée plus rapidement que prévu, la fin de ces opérations étant effective depuis le mardi 28 janvier. Plus aucun de ces fûts n'est présent sur le site.

Le traitement de ces fûts aura requis la mobilisation de moyens exceptionnels par l'exploitant Lubrizol, dans le cadre d'une stratégie strictement encadrée, imposée par les services de l'État (inspection des installations classées et inspection du travail). Ainsi, une zone de confinement avait été créée et des moyens spécialisés (robot) avaient été employés afin de réaliser le traitement de ces fûts dans des conditions de complète sécurité pour les salariés et pour les riverains de cette entreprise. Ces opérations se sont déroulées dans de bonnes conditions. Toutes les installations relatives à l'espace de confinement seront retirées prochainement.

Cette phase importante étant terminée, la priorité est désormais la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de remédiation et de nettoyage de la zone sinistrée. Le 11 février prochain, l'inspection des installations classées soumettra à l'avis du CODERST un projet d'arrêté préfectoral prescrivant aux exploitants les principes et les éléments de calendrier de cette stratégie. Comme pour les opérations précédentes, la sécurité sera la priorité absolue.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76